

OUVRE-MOI LA PORTE

Municipalité de Plaisance
275, rue Principale
Plaisance (Québec) J0V 1S0

819 427-5363

www.ville.plaisance.qc.ca

20 ans

Municipalité de
Plaisance



Vol. 20, No.1

20 février 2018

MESSAGE DU MAIRE



À tous les contribuables,

Tournoi de Hockey du
3 février 2018 - La Coupe
Papineau

Félicitations à M. Jason Carrière et son équipe de bénévoles pour leur très beau travail avant le tournoi pour préparer la patinoire, le chapiteau et l'igloo, et pendant la journée afin de s'assurer qu'il ne manque rien aux hockeyeurs et visiteurs.

Tout un travail d'équipe qui a été accompli avec brio !

Félicitations !

Christian Pilon
Maire

Heures du bureau municipal

Du lundi au jeudi
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : fermé

TABLE DES MATIÈRES

Club de l'amitié	2
Vie paroissiale	2
Erreur collecte ordures et recyclage	3
Erreur de séance du conseil	3
Bibliothèque	3
Reconnaissance digne de mention	3
Offre d'emploi	4
Merci à Papineauville	4
Offre d'emploi	5
Offre d'emploi	6
Capsule 20 ^{ième} anniversaire	6
Avis public	7
Le bac à ordures = obligatoire	8

Heure de tombée pour la prochaine parution :
Lundi le 2 avril 2018 à 12 h



OUVRE-MOI LA PORTE A 20 ANS !

Et oui, cela fait maintenant 20 ans que nous publions notre cher journal. À cette occasion nous insérerons un article à chaque numéro provenant d'un numéro de la première année du journal. Que de souvenir !

CLUB DE L'AMITIÉ FADOQ

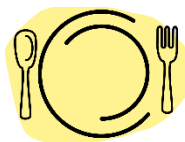
Dans un premier temps, nous aimerions apporter une précision concernant le Club de l'amitié. Le Club de l'amitié est un organisme qui réunit les gens de 50 ans et plus et fait partie de la FADOQ. Ce qui veut dire que vous pouvez vous procurer votre carte FADOQ au coût de 25 \$/ année auprès du club. Certains ne connaissant pas notre mission se procurent la carte à travers le site internet et paie 30 \$ pour l'année pour obtenir les privilèges FADOQ.



Dans un autre temps, le Club de l'amitié a repris ses activités le 10 janvier et nous avons déjà à notre actif un tournoi de Whist qui a réuni 64 joueurs et 100 soupers ont été servis.

Les cours de danse ont débuté le 11 janvier dernier pour 10 semaines question de bouger et de mieux profiter de nos soirées dansantes.

De plus, une réservation a été faite pour un groupe de 35 personnes à la Table des 3 Vallées le 1^{er} juin à 11 h 30 pour un dîner/Buffer. Actuellement il reste 7 places.



Vous pourrez donner votre nom à Liette Guindon après le 1^{er} avril au 819-427-5821.

ACTIVITÉS À VENIR	
17 mars 2018	Tournoi de Whist et souper de la St-Patrick Suivi des talents de chez nous Réservation pour le 12 mars
14 avril 2018	Tournoi de Whist et souper Réservation pour le 9 avril 2018
26 avril 2018	Assemblée générale annuelle 19 h - Place des Aînés

Laurence Leduc, présidente 819 427-8479
Et son équipe

VIE PAROISSIALE



La fabrique de Plaisance est à la recherche de bénévoles pour le déneigement du perron et des marches de l'église. L'église est au service de toute la population de Plaisance. Plus il y aura de bénévoles, plus vite et plus facile sera la tâche. Nous pourrions former des équipes. Voici une belle occasion pour initier les jeunes au service communautaire.

André Lafond, président de la fabrique au 819 427-6160

Pour rejoindre les loisirs de la Municipalité de Plaisance vous devez maintenant composer le 819 923-0873 au lieu du 819 598-0088.

ERREUR DE COLLECTE D'ORDURE ET DE RECYCLAGE
CALENDRIER MUNICIPAL



Veillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans le calendrier municipal. Il devrait y avoir le logo de collecte des ordures le 5 juillet. Aussi les logos de recyclage devraient être les 6 et 20 juillet et non les 13 et 27 juillet.



ERREUR DE SÉANCE DU CONSEIL
CALENDRIER MUNICIPAL

Veillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans le calendrier municipal. Il ne devrait pas y avoir de séance du conseil le 10 avril 2018. Le conseil aura lieu le 3 avril 2018.

BIBLIOTHÈQUE



Félicitations au gagnant du concours Gaston Lagaffe : Luka Morin-Monette 4e année

Concours : En février, on tombe en amour
Février mois Coup de cœur
Qui sait votre valentin sera peut-être littéraire.

Pour chaque visite dans votre bibliothèque du 1er au 28 février 2018, remplissez le coupon de participation. Vous serez alors admissibles aux tirages régionaux, soit une liseuse Kobo Aura H2O et cinq (5) chèques-cadeaux de la librairie Du Soleil d'une valeur de 100 \$ chacun. Pour être valide, un bulletin rempli doit comprendre le nom, l'adresse, le numéro de téléphone du participant et le nom de sa bibliothèque ainsi qu'un de ses coups de cœur littéraires. Le tirage aura lieu le 19 mars 2018

L'Équipe de la bibliothèque vous souhaite bonne chance à tous. ♥

RECONNAISSANCE DIGNE DE MENTION

Ferme Outaouais



Le conseil municipal se joint à la communauté Plaisancienne pour féliciter les propriétaires de la Ferme Outaouais située sur la Grande Presqu'île pour avoir remporté les grands honneurs au titre prestigieux de « Maître éleveur » de race Holstein. Cette récompense de haute distinction au niveau canadien met ainsi en valeur les performances remarquables du troupeau de vaches laitières au fil des années et ce à partir de 3 critères soit la génétique, la production et la longévité. Bravo à tous ces artisans de la vie agricole qui se sent impliqués sans relâche pour atteindre les sommets de la réussite.

OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR DE COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES (CJS) ET ADJOINT DE COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICE (CJS)

Tu es dynamique et tu as le goût de relever des défis ?
Tu aimes travailler avec les adolescents ?

Nous sommes présentement à la recherche de candidat(e)s afin d'encadrer, de conseiller et de former des adolescents pour la mise sur pied et l'implantation des CJS en Outaouais. Une CJS est une mini-entreprise coopérative gérée par une douzaine de jeunes du secondaire. Ils se rassemblent pour se donner un emploi en offrant leurs services variés à leur communauté pendant la période estivale.

Connaissances et compétences recherchées :

- Étudiant(e) à temps plein, niveau universitaire
- Facilité à communiquer et entretenir de bonnes relations interpersonnelles
- Intérêt et engagement auprès des jeunes et de la communauté
- Connaissance du milieu et sensibilité à la coopération
- Expérience inestimable peu importe ton domaine d'étude

Conditions de travail :

- Durée : 12 semaines durant l'été
- Temps plein
- Formation obligatoire payée
- Salaire : coordonnateur : 16 \$/h / adjoint : 12 \$/h



Ça t'intéresse ? Fais parvenir ton CV avant le vendredi 4 mai 2018, 16 h à l'attention de :

Jason Carrière - Municipalité de Plaisance

loisirs.plaisance@mrcpapineau.com ou par fax au : 819 427-5015

Tél. : 819 923-0873

Tu veux en savoir plus ? Visite le <http://www.projetcjs.coop/>

MERCI À PAPINEAUVILLE Une collaboration bien ressentie



Votre conseil est désireux de consolider toujours plus des partenariats avec nos municipalités voisines pour améliorer sans cesse nos services à moindres coûts. Dans cette perspective nous avons un bel exemple à souligner avec la gestion des matières compostables. À cet égard nous remercions à l'avance nos collègues qui ont répondu avec empressement à notre appel de collaboration dans ce dossier. Comme on sait, Papineauville est déjà en processus d'implantation de ce nouveau service et nul doute que leur support s'annonce précieux pour nous guider dans les diverses opérations citoyennes. Cette ouverture à collaborer de près avec nous est bien appréciée. Voilà une piste de travail qui ouvre la porte à d'autres actions possibles d'échanges de services. Ne dit-on pas que l'union demeure toujours une force dans tous les secteurs d'activité !

OFFRE D'EMPLOI

TITRE DU POSTES : JOURNALIER SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – ÉTUDIANT

Nombre de poste : 2

Supérieur immédiat : Contremaître

Direction : Travaux publics

Période de travail : 8 semaines

NATURE GÉNÉRALE DE LA FONCTION

Travaux comportant l'exécution de diverses tâches manuelles simples et usuelles concernant les activités propres aux services des travaux publics.

PRINCIPALES TÂCHES CARACTÉRISTIQUES

Sous l'autorité du contremaître du service des travaux publics, l'employé étudiant journalier devra :

- Collaborer à l'entretien du réseau routier et des infrastructures de la municipalité (creusage, épandage et nivelage de matériel, débroussaillage, nettoyage des ponts et des ponceaux, entretien des parcs et des espaces verts, etc.);
- Effectuer l'entretien préventif, le nettoyage et les réparations mineures du matériel;
- Effectuer l'entretien général des bâtiments et des terrains municipaux;
- Effectuer les tâches de journalier et autres reliées au fonctionnement normal d'un service municipal de travaux publics;
- Effectuer toutes autres tâches connexes requises par la municipalité.

HORAIRE DE TRAVAIL

- 36 heures Lundi au jeudi : 7 h à 16 h et vendredi : 7 h à 11 h

APTITUDES ET QUALITÉS REQUISES

Être habile à utiliser de l'outillage pour réaliser des travaux manuels;

Être en bonne forme physique et avoir de l'endurance;

Être débrouillard, faire preuve d'initiative, d'honnêteté, de jugement et être courtois envers la population;

Être apte à travailler seul ou en équipe et avoir le sens de la collaboration;

N'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi.

EXIGENCES

Être étudiant ;

Avoir complété son secondaire IV;

Le port de bottes de travail est exigé dès la première journée de travail;

Posséder un permis de conduire valide classe 5 serait un atout;

Détenir une attestation de « Santé sécurité sur les chantiers de construction » serait un atout.

CONDITIONS SALARIALES

Taux horaire : 12,00 \$

Les personnes qui désirent poser leur candidature doivent venir déposer en personne ou faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de leur attestation d'études et d'une copie de leur permis de conduire (si tel est le cas) à l'attention du soussignée avant 16 h le 15 juin 2018.

M. Paul St-Louis

Plaisance (Québec) J0V 1S0

Directeur général

Courriel : ville.plaisance@mrcpapineau.com

275, rue Principale

Télécopieur : 819 427-5015

Seules les candidatures retenues seront contactées.



OFFRE D'EMPLOI

Poste : ANIMATEUR(TRICE) EN LOISIRS (CAMP DE JOUR)

Organisme : Municipalité de Plaisance
275, rue Principale
Plaisance (Québec) J0V 1S0

Personne responsable : Jason Carrière, directeur des loisirs
loisirs.plaisance@mrcpapineau.com
819 427-5015 (télécopieur) 819 427-5363 (téléphone)



Type de poste : 2 postes saisonniers 40 h/semaine (8 semaines)

Responsabilités :

Sous l'autorité du directeur général la personne embauchée devra organiser des activités et s'assurer d'animer les jeunes inscrits au camp de jour. S'assurer de la sécurité des enfants et faire un compte-rendu au responsable du déroulement des activités.

Exigences :

Être autonome, responsable, dynamique, organisé et ponctuel.

Précision additionnelle :

Doit être étudiant(e) actuellement et retourner aux études à l'automne 2018.
Conditionnel à l'obtention d'une aide financière.

Conditions salariales : 12,00 \$/heure.

Début de l'emploi : juin 2018

CAPSULE 20^{IÈME} ANNIVERSAIRE

Voici un article paru dans l'édition de février 1999. Enfin, nous avons le 9-1-1 !

Le 9-1-1 - Nouveau téléphone d'urgence ☛

Voilà le nouveau code pour toutes urgences... Votre numéro de porte doit être bien visible pour bien vous repérer!



Vous souvenez-vous du conseil municipal et des employés en 1999 ?

Conseil municipal

Maire : Paulette Lalande

Siège #1 Francine Lalande
Siège #2 Roger Blais
Siège #3 Denis Cardinal
Siège #4 Gisèle Barbeau
Siège #5 Robert Sabourin
Siège #6 Raymond Ménard

Secrétaire-trésorier : Benoit Hébert
Secrétaire : Anick Tourangeau
Inspecteur municipal : Jean-Guy Guindon
Inspecteur en bâtiments : Pierre Villeneuve

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE
PROJET MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES URB 99-06

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 5 février 2018, le conseil a adopté, par la résolution 02-026-18 le projet de règlement de modification numéro URB 18-06-01, intitulé PROJET DE RÈGLEMENT URB 18-06-01 CONCERNANT LA TARIFICATION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 5 mars 2018, à 18h30 au 62A, rue St-Jean-Baptiste. L'objet de cette assemblée est de présenter certaines modifications :

Le quatrième point du premier alinéa du chapitre 4 PROCÉDURES DU REQUÉRANT POUR UNE DÉROGATION MINEURE est remplacé par le paragraphe suivant :

- au moment du dépôt de la demande de dérogation mineure, acquitter les frais de deux cents dollars (200,00 \$) pour l'étude de ladite demande. Ces frais d'étude ne peuvent être remboursés par la municipalité et ce, quelle que soit la réponse de la municipalité;
 - acquitter (couvrir) les frais de publication de l'avis public prévu à l'article 6.6. Ces frais de publication ne peuvent être remboursés par la municipalité et ce, quelle que soit la réponse de la municipalité;
3. Le projet de règlement de modification du règlement sur les dérogations mineures numéro URB 18-06-01 peut être consulté aux heures de bureau, au secrétariat de la municipalité, situé au 275, rue Principale, à Plaisance.
 4. Les modifications au projet de règlement URB 18-06-01 ne contiennent pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
 5. Au cours de cette assemblée, le Maire, Monsieur Christian Pilon ou son représentant expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Donné à Plaisance ce 12^e jour du mois de février 2018

_____ (signé) _____
Paul St-Louis
Directeur-général/Secrétaire-trésorier



LE BAC À ORDURES = OBLIGATOIRE

Le nouveau virage se prépare

Votre conseil municipal s'apprête à mettre en place un chantier important sur la gestion des déchets domestiques. En conséquence nous désirons vous communiquer l'échéancier retenu pour aller de l'avant avec bien sûr votre précieuse collaboration. Rappelons qu'en 2020 nous devons avoir implanté la collecte des matières compostables partout sur notre territoire. Voici donc le plan d'action que nous voulons actualiser :

Bac à ordures :

Pour le 3 septembre 2018 tous les résidents devront détenir un bac de 240 ou 360 litres de préférence noire. Nous savons qu'un bon pourcentage en ont déjà fait l'acquisition. Afin de faciliter cependant la cueillette par notre entrepreneur, nous rendrons disponibles au besoin des logos-collant à apposer sur le bac pour ainsi uniformiser la gestion courante. En terme pratique vous êtes invités à l'acheter dans les quincailleries de la région d'ici la date butoir. Cette directive vise à respecter les exigences de la C.N.E.S.S.T. en donnant ainsi accès au levier mécanique à toutes les portes.



Compostage : Le temps presse d'agir.

Tel qu'indiqué précédemment, votre conseil doit se conformer à cette politique gouvernementale au même titre que toutes les municipalités au Québec. Voici donc les actions que nous désirons appliquer.

L'ensemble des bacs à compost feront l'objet d'un achat regroupé pour tous les résidents par votre municipalité et la facture sera imputée au compte de taxes en 2019.

Modalités du plan d'information :



La 1^{ère} semaine de novembre 2018 l'opération compostage se mettra en branle à partir d'une cueillette hebdomadaire (un calendrier vous sera remis). Dès la mi-septembre un plan de communication bien structuré sera déployé à partir de différents moyens d'information pour vous accompagner dans cette démarche préparatoire. À cet égard, nous avons déjà établi des contacts très intéressants avec Papineauville pour profiter de leur expérience vécue à ce jour.

Évidemment votre conseil est conscient que nous amorçons un virage majeur mais incontournable et sachez bien que nous désirons tout mettre en œuvre avec votre appui pour bien réussir. Nous vous reviendrons au besoin dans les prochains mois avec d'autres précisions. D'ici là, nous comptons sur vous pour faire circuler cet important message dans votre entourage.